



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Diminution des crédits activités d'été dans les QPV

Question écrite n° 8884

Texte de la question

M. Aurélien Saintoul alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée de la ville, sur la diminution des crédits politiques de la ville consacrés aux activités d'été en direction des publics prioritaires. En effet, le Gouvernement a décidé sans aucune consultation des villes ou des publics concernés, de baisser de 15 % les crédits consacrés à l'organisation des activités d'été dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), crédits qui s'intitulent « Quartiers d'été » ou « Ville, vie, vacances » dans les contrats de ville. Dans les Hauts-de-Seine en particulier, les associations et communes concernées voient réduire jusqu'à 80 % des crédits obtenus l'an dernier. Pour certaines, il s'agit même d'une annulation totale des subventions programmées. Cette décision, prise par décret le 25 avril 2025, au moment même où de nombreuses villes avaient déjà prévu leurs activités d'été, remet en cause de nombreuses activités qui touchent ces publics et accentue le risque d'exclusion. Deux ans après les révoltes urbaines qui ont eu lieu suite au meurtre du jeune Nahel à Nanterre, M. le député s'interroge sur le sens des priorités du Gouvernement. Il lui demande si elle compte revenir sur cette décision injuste qui va à l'encontre des besoins croissants des populations concernées et que ne fait qu'accentuer les inégalités territoriales particulièrement dans des départements comme les Hauts-de-Seine dans lequel les inégalités sont très marquées. Par ailleurs, il lui demande si elle prévoit une communication spécifique à ce sujet, à destination des collectivités notamment, afin d'assurer la transparence sur ces baisses de budget.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Saintoul](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8884

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : [Ville](#)

Ministère attributaire : [Ville](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025